

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La Société Industrielle des Textiles << **SITEX** >> publie, ci-dessous, ses Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tel qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : Mr Mohamed Imed Loukil et Mr Adel MADHI.

BILAN ARRETE AU 31/12/2017*(Exprimé en milliers de Dinars)*

ACTIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS	<u>1</u>		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	1.1	2 050	1 752
Moins : Amortissements		<1 507>	<1 426>
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		543	326
Immobilisations corporelles	1.2	166 759	166 708
Moins : Amortissements		<133 514>	<131 846>
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		33 245	34 862
Immobilisations financières	1.3	1 075	1 008
Moins : Provisions		-	-
<i>Immobilisations financières nettes</i>		1 075	1 008
<i>Total des actifs immobilisés</i>		34 863	36 196
Autres actifs non courants	1.4	1 995	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		36 858	36 196
ACTIFS COURANTS	<u>2</u>		
Stocks	2.1	35 324	34 714
Moins : Provisions		<3 898>	<3 630>
<i>Stocks nets</i>		31 426	31 084
Clients et comptes rattachés	2.2	5 909	2 896
Moins : Provisions		<415>	<415>
<i>Clients nets</i>		5 494	2 481
Autres Actifs Courants	2.3	5 040	7 526
Placements & autres actifs financiers	2.4	138	167
Moins : Provisions		-	-
<i>Placements & autres actifs financiers</i>		138	167
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	6 457	2 900
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		48 555	44 158
TOTAL DES ACTIFS		85 413	80 354

BILAN ARRETE AU 31/12/2017*(Exprimé en milliers Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	<u>3</u>		
Capital Social		23 063	23 063
Réserves	3.1	13 989	14 038
Autres Capitaux propres	3.2	4 696	3 880
Résultats reportés		<3 187>	0
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 561	40 981
Résultat de l'exercice		<4 548>	<3 187>
Capitaux propres avant affectation		34 013	37 794
PASSIFS	<u>4</u>		
Passifs non courants			
Emprunts	4.1	12 899	6 035
Provisions non courantes	4.2	966	1 409
Total des passifs non courants		13 865	7 444
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	5 869	3 875
Autres passifs courants	4.4	2 099	3 966
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.5	29 567	27 275
Total des passifs courants		37 535	35 116
TOTAL DES PASSIFS		51 400	42 560
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		85 413	80 354

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2017

(Exprimé en milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
	<u>5</u>		
Revenus	5.1	58 620	44 447
Cout des ventes	5.2	<51 337>	<38 638>
Marge Brute		7 283	5 809
Autres produits d'exploitation	5.3	4 049	4 825
Frais de distribution		<635>	<873>
Frais d'administration		<3 794>	<3 184>
Sous Activité		<2 832>	<4 918>
Autres Charges d'Exploitation	5.4	<4 968>	<4 250>
Résultat d'Exploitation		-897	-2 591
Charges financières nettes		<1 187>	<951>
Produits financiers		0	6
Autres gains ordinaires	5.5	3 196	2 217
Autres pertes ordinaires	5.6	<5 590>	<1 816>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-4 478	-3 135
Impôts sur Les Bénéfices		<70>	<52>
Résultat après impôts		-4 548	-3 187
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIF. COMPTABLES		-4 548	-3 187

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2017

(Exprimé en milliers de Dinars)

<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Encaissement reçus des clients		58 334	47 546
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		<56 465>	<47 726>
Intérêts payés		<1 719>	<1 382>
Impôts sur les bénéfices payés		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		150	-1 562
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		<1 351>	<4 356>
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		128	48
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-1 223	-4 308
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions versés		<61>	<61>
Encaissements provenant des emprunts		8 600	1 800
Encaissements provenant des crédits de gestion		18 200	12 000
Remboursements des emprunts		<1 641>	<1 480>
Remboursements des crédits de gestion		<16 000>	<12 000>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		9 098	259
Incidences des variations des taux de change		988	431
VARIATION DE TRESORERIE		9 013	-5 180
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		-4 975	205
<i>Ajustement de la trésorerie</i>			-
Trésorerie à la fin de l'exercice		4 038	-4 975

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

1.2. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de la même année.

1.3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

1.3.1. Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

Les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

1.3.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la société SITEX, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux suivants :

- Construction : 20 ans.
- Installations Techniques, matériels & Outillages Industriels : 10 et 15 ans.
- Matériels de transport : 5 ans.
- Mobilier & matériels de bureau : 5 et 10 ans.
- Agencements & installations divers : 10 ans.

Les pièces de rechange spécifiques sont désormais immobilisées avec les équipements concernés. (NCT 5)

Les intérêts significatifs liés au financement des nouveaux investissements sont immobilisés avec le prix de revient des équipements concernés non encore entrée en production. (NCT 13)

1.3.3. Les stocks

Les éléments du stock acquis par la société (stock de matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du Coût Moyen Pondéré.

Les éléments du stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production, et selon la méthode du coût moyen pondéré sans les coûts liés à la sous activité.

➤ **Les Provisions des Stocks :**

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq ans, font l'objet d'une provision pour dépréciations des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, hors sous-activité.

Les provisions pour dépréciation des stocks des produits finis sont reprise dans l'exercice de vente des produits finis provisionnés. Lorsque les produits finis sont vendus au-dessus du prix de revient, la reprise de la provision correspondante est qualifiée de non utilisée devenu sans objet.

Après avis favorable des commissaires aux comptes, le Conseil d'Administration du 27.4.2016 a approuvé des nouvelles règles des provisions, pour se rapprocher de la valeur marchande réelle des articles en stock.

1.3.4. Provisions non courantes :

- Provisions pour litiges & contentieux : les litiges avec les administrations fiscales, sociales ainsi qu'avec des tiers non régularisées à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour litiges et contentieux.
- Provision pour fond de prime de fin de carrière : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale accordé au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

1.3.5. Produits d'exploitation :

Les produits de la vente des tissus, des produits semi-ouvrés, des coupons ainsi que les produits de transport des marchandises sont évalués à la juste valeur de contrepartie des liquidités reçues et à recevoir.

1.3.6. Autres charges d'exploitation

Les coûts additionnels encourus dans le cadre du plan de restructuration du personnel approuvée par la commission consultative de licenciement sont répartis sur trois années conformément à la Norme (NCT 10). La charge de l'exercice figure en Autre charges d'exploitation, le solde, en autres actifs non courants

1.3.7. Frais de recherche & développement :

Les frais de recherche & développement sont comptabilisés en frais généraux et sont supportés dans l'exercice.

1.3.8. Opérations libellées en monnaies étrangères :

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de changes observés sont inclus dans la détermination de résultat net de la période.

1.3.9. Sous activité :

Il y a sous activité, lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de la production.

Le coût de la sous activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissements et de main d'œuvre directe non imputées au cout de production.

En 2016, il y a eu un affinement de la méthode de calcul de la sous activité en intégrant tout le processus de la production sans incident sur le résultat net.

1.3.10. Etat des flux de trésorerie :

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et des investissements

La SITEX utilise le modèle de référence pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1. LES ACTIFS NON COURANTS

1.1. Les Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels informatiques. Au 31 Décembre 2017, la valeur brute de cette rubrique s'élève à 2,050 million de dinars.

En mille dinars

Détail	2017	2016
Logiciels	2 050	1 752
Valeur Brute	2 050	1 752
Amortissements	1 507	1 426
Valeur nette des Immobilisations Incorporelles	543	326

1.2. Les Immobilisations Corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 33,245 millions de dinars au 31 décembre 2017, contre 34,862 millions de dinars au 31 décembre 2016.

La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2017 se résume comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2017

DESIGNATION	Valeurs Brutes 31/12/2016	Acquisitions de l'exercice 2017	Reclas./cession Exercice 2017	Valeurs Brutes au 31/12/2017	Amortis. au 31/12/2016	Dotations de l'exercice 2017	Reprise sur Amort.	Amortis. au 31/12/2017	V.C.N au 31/12/2017
- Terrain	1 557	-	-	1 557	-	-	-	-	1 557
- Bâtiments	17 675	502	-	18 177	16 397	308	-	16 705	1 472
- Matériel de transport	996	-	52	944	837	69	51	854	90
- Matériel Industriel	104 180	1 984	2 598	103 566	86 247	3 278	2 596	86 929	16 637
- Installation Technique	88	6 333	-	6 421	88	633	-	722	5 699
- Agenc., Aménag. Construc.	5 684	342	168	5 858	5 264	169	168	5 265	593
- Equipements de bureau	1 339	3	14	1 328	1 308	9	15	1 302	26
- Matériels divers	19 281	551	104	19 729	18 985	114	104	18 995	734
- Matériel informatique	2 799	17	6	2 809	2 720	28	6	2 742	67
- Immobilisations encours	13 109	2 675	9 414	6 370 (1)	-	-	-	-	6 370
Total	166 708	12 407	12 356	166 759	131 846	4 608	2 940	133 514	33 245

(1) cette rubrique comporte :

- Un montant de 0,551 million de dinars relatif à l'immobilisation des pièces de rechange suite à une grosse réparation des machines qui vont prolonger la durée de vie des machines et par la suite générée des avantages économiques futures. (NCT 5).
- Capitalisation de 0,397 million de dinars relatif à la capitalisation des intérêts d'emprunt dédié aux investissements.

1.3. Les Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières présentent un solde net de 1,075 million de dinars au 31 décembre 2017, contre un solde net de 1,008 million de dinars au titre de l'année précédente. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

<i>En mille dinars</i>		
Désignation	2017	2016
Titres de Participations	60	60
Prêts au Personnel	162	237
Dépôts & Cautionnement	853	711
Valeur Brute	1 075	1 008
Provisions sur Immob. Financières	-	-
Valeur nette des Immobilisations Financières	1 075	1 008

1.4. Les Autres Actifs non courants :

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 1,995 million de dinars au 31 décembre 2017, ce solde représente des charges à répartir sur 3 ans engagées dans le cadre d'un licenciement pour des raisons économiques. (NCT 10)

<i>En mille dinars</i>			
Désignation	Montant Brut	Résorption 2017	VCN
Charges à répartir	2 413	418	1 995
Total	2 413	418	1 995

2. LES ACTIFS COURANTS

2.1. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 31,427 millions de dinars au 31 décembre 2017, contre un solde net de 31,084 millions de dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

<i>En mille dinars</i>		
Désignation	2017	2016
Matières Premières	2 102	4 327
Provisions	-	-
Matières premières nettes des provisions	2 102	4 327
Matières Auxiliaires & consommables	10 797	9 548
Provisions	1 824	2 032
Matières auxiliaires et consommables nettes des provisions	8 973	7 516
Produits Finis et encours	22 425	20 839
Provisions	2 074	1 598
Produits Finis et encours nettes de provisions	20 351	19 241
Valeur Brute des stocks	35 324	34 714
Total des Provisions	3 898	3 630
Total Net des stocks	31 426	31 084

2.2. Clients et Comptes Rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 5,494 millions de dinars au 31 Décembre 2017 contre 2,481 millions de dinars au titre de l'année précédente, ce solde se détaille comme suit :

	<i>En mille dinars</i>	
Désignation	2017	2016
Clients	5 044	2 042
Etrangers	3 970	1 425
Locaux	1 074	617
Clients Douteux ou Litigieux	0	0
Locaux	131	131
Provisions	131	131
Clients Effets à Recevoir	351	382
Locaux	351	382
Effets & Chèques Impayés	99	57
Locaux	383	341
Provisions	284	284
Valeur Brute	5 909	2 896
Total des Provisions	415	415
Total Net des clients et comptes rattachés	5 494	2 481

2.3. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique présente une valeur de 5,040 millions de dinars au 31 Décembre 2017 contre 7,526 millions de dinars au titre de l'année précédente, ce solde se détaille comme suit :

	<i>En mille dinars</i>	
Désignation	2017	2016
Fournisseurs (avances, emballages à rendre, ristournes,...)	2	353
Personnel	1 045	2 129
Etat impôts & taxes	3 891	4 295
Débiteurs divers	37	694
Charges constatées d'avance	65	55
Total Net des Autres Actifs Courants	5 040	7 526

2.4. Placements Courants

La rubrique « placements courants » présente un solde de 0,138 million de dinars au 31 décembre 2017 contre 0,167 million de dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

Détail	En mille dinars	
	2017	2016
prêts au personnel - d'un an	136	163
Intérêts Courus à Recevoir	2	4
Valeur Comptable Nette	138	167

2.5. Liquidités et Equivalents de Liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde de 6,457 million de dinars au 31 décembre 2017 contre 2,900 million de dinars au 31 décembre 2016. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2017	2016
Valeurs à l'encaissement	539	2 343
Banques & caisse	5 826	469
Compte régie Avances & Accréditifs	92	88
Total Général	6 457	2 900

NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3. LES CAPITAUX PROPRES

3.1. Réserves :

La rubrique « réserves » présente un solde à fin 2017, de 13,989 millions de dinars, contre 14,038 millions de dinars à fin 2016. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2017	2016
Réserves Légales	2 306	2 306
Réserves pour Investissements	11 056	11 056
Réserves pour Fonds social	408	408
Autres Réserves	219	268
Total des réserves	13 989	14 038

3.2. Autres Capitaux Propres :

Cette rubrique comporte la prime d'émission et les subventions d'investissements. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2017	2016
Prime d'émission	3 193	3 193
Subvention d'investissements	1 503	687
Total Autres Capitaux Propres	4 696	3 880

Les subventions d'équipement sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public pour la création ou l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées pour la création ou l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption (amortissement) de ces subventions d'équipements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 1,503 million de dinars à fin 2017 contre 0,687 million de dinars à fin 2016.

4. LES PASSIFS :

4.1. Les Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 12,899 millions de dinars au 31 Décembre 2017 contre 6,035 millions de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2017	2016
Emprunt	14 735	7 806
Moins: échéances à moins d'un an	<1 836>	<1 771>
Emprunt à échéances plus d'un an	12 899	6 035

4.2. Provisions non courantes :

Ce poste enregistre les provisions pour prime de fin de carrière et provisions pour litiges. Il présente un solde de 0,966 million de dinars au 31 Décembre 2017 contre 1,409 million de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2017	2016
Provisions Pour Charges & litiges	934	1 255
Provisions pour prime de fin de carrière	32	155
Total des provisions non courantes	966	1 409

LES PASSIFS COURANTS

4.3. Fournisseurs et Comptes Rattachés

Cette rubrique présente un solde net de 5,868 millions de dinars au 31 Décembre 2017, contre 3,875 millions de dinars à la fin de l'exercice précédent, ces soldes se détaillent comme suit :

<i>En mille dinars</i>		
Désignation	2017	2016
Fournisseurs	4 117	2 603
Fournisseurs retenue de Garantie	19	60
Fournisseurs Effets à Payer	1 195	950
Fournisseurs factures non encore parvenue	538	262
Total fournisseurs et comptes rattachés	5 869	3 875

4.4. Autres passifs courants

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017, à 2,099 millions de dinars et se détaille comme suit :

<i>En mille dinars</i>		
Désignation	2017	2016
Clients Avance sur Commande	0	369
Personnel	716	773
Etat Impôts et Taxes	265	473
Créditeurs Divers	1 118	2 351
Total des autres passifs courants	2 099	3 966

4.5. Concours bancaires & autres passifs financiers:

Le poste «Concours bancaires & autres passifs financiers» présente un solde de 29,567 millions de dinars au 31 décembre 2017, et se détaille comme suit :

Désignation	Montant Brut	En mille dinars
		2016
Emprunts moins d'un an	1 836	1 783
Concours bancaires	27 230	25 197
<i>Financement en devises</i>	19 728	14 239
<i>Banques (soldes débiteurs)</i>	2 302	5 958
<i>Préfinancement Export</i>	5 200	5 000
Intérêts Courus sur emprunts non courants	431	201
Compte de régie Avances & Accréditifs	70	94
Total des concours bancaires & autres passifs financiers	29 567	27 275

5. Notes relatives à l'état de Résultat :

5.1. Revenus :

Les revenus de l'année 2017 s'élèvent à 58,620 millions de dinars contre 44,447 millions de dinars en 2016.

Le chiffre d'affaires global se présente comme suit :

	<i>En mille dinars</i>	
Désignation	2017	2016
Revenus	58 620	44 447
Ventes déchets	725	576
Chiffre d'Affaires Global	59 345	45 023

Les ventes de déchets ont été déduites des couts de production.

5.2. Coût des ventes :

Le coût des ventes de l'année 2017 s'élève à 51,337 millions de dinars contre 38,638 millions de dinars en 2016.

Le détail de coût des ventes se résume dans le tableau suivant :

	<i>En mille dinars</i>	
Désignation	2017	2016
Consommation matières	30 483	20 447
Main d'œuvre (hors sous-activité)	8 542	6 893
Frais généraux Variables	8 154	9 506
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	6 469	5 129
Total des Frais	53 648	41 975
Autres Ventes (déchets)	<725>	<576>
Variation des produits finis et en cours	<1 586>	<2 761>
Cout des Ventes	51 337	38 638

5.3. Autres produits d'exploitation:

Les autres produits d'exploitation de l'année 2017 s'élève à 4,049 millions de dinars contre 4,825 millions de dinars en 2016.

Le détail de cette rubrique se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2017	2016
Reprises sur amortissements & provisions utilisées	0	0
Reprises sur amortissements & provisions non utilisées	3 749	4 825
Production immobilisée	300	0
Total des Autres produits d'exploitation	4 049	4 825

5.4. Autres Charges d'exploitation:

Les autres charges d'exploitation représentent essentiellement les charges de départ à la retraite du personnel et se présentent comme suit.

Désignation	En mille dinars	
	2017	2016
Dotations aux provisions	3 573	3 164
Dépréciation des Stocks	3 546	2 696
Risques & Charges	27	468
Autres Charges	1 395	1 086
Total des autres charges d'exploitation	4 968	4 250

Les autres charges incluent un montant de 418 mDT relatif à la résorption de licenciement.

5.5. Autres Gains Ordinaires :

Les autres produits ordinaires représentent essentiellement le gain de change et les ristourne et se présentent comme suit.

Désignations	Montant Brut	En mille dinars
		2016
Gain de Change	2 572	1 163
<i>Gain de Change réalisé</i>	<i>1 318</i>	<i>698</i>
<i>Gain de Change non réalisé</i>	<i>1 254</i>	<i>465</i>
Produits sur Cession Immobilisations	155	39
Autres Produits Ordinaires	469	1 015
Total des autres gains ordinaires	3 196	2 217

5.6. Autres Pertes Ordinaires:

Les autres Pertes ordinaires représentent essentiellement les pertes de change et se présente comme suit.

Désignations	Montant Brut	En mille dinars
		2016
Pertes de change	4 952	1 675
<i>Pertes de Change réalisé</i>	<i>3 074</i>	<i>1 585</i>
<i>Pertes de Change non réalisé</i>	<i>1 878</i>	<i>90</i>
Modifications comptables	638	141
Total des autres pertes ordinaires	5 590	1 816

6. NOTES RELATIVES AU FRAIS DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement de l'année 2017 s'élèvent à 2,072 millions de dinars contre 2,980 millions de dinars pour l'année 2016.

Désignation	<i>En mille dinars</i>	
	2017	2016
Charges de l'Activité	2 072	2 980
Revenus de l'Activité	1 090	2 615
Total Général	-982	-365

7. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan à fin décembre 2017 se présentent comme suit :

Banque	<i>En mille dinars</i>	
	2017	Total
Crédits documentaires	2 075	2 075
Cautions	1 340	1 340
Total Général	3 415	3 415

Suretés Consenties par la Société :

La société a consenti à l'ensemble des banques auprès desquelles elle a bénéficié des crédits les garanties suivantes :

- Une hypothèque sur les titres fonciers appartenant à la société
- Un nantissement sur fonds de commerce.

La situation des CMLT au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

✚ Montant initiaux : 14,140 millions de dinars.

✚ Soldes au 31 décembre 2017 : 12,899 millions de dinars.

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	2017	2016
Revenus	58 620	Achats consommés	30 483			
Autres produits d'exploitations	725	Déstockage de Production (Variation)	0			
Production stockée	1 586					
Production Immobilisée	300					
Total	61 231	Total	30 483	Production	60 206	47 208
Production	60 206	Achats consommés	30 483	Marge sur coût matières	29 723	26 761
Marges sur coût matières	29 723					
Subventions d'exploitations	0	Autres charges externes	12 946			
Total	29 723	Total	12 946	* Valeur Ajoutée brute	16 777	13 686
Valeur Ajoutée Brute	16 777	Impôts et taxes	507	* Excédent brut	3 388	565
		Charges de personnel	12 882	(ou Insuffisance)		
Total	16 777	Total	13 389	d'exploitation		
- Excédent brut d'exploitation	3 388	Charges financières	3 567			
Autres produits ordinaires	634	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	8 682			
Produits financiers	0	Autres pertes				
Total	634	Total	12 249	Résultat ordinaires avant impôt sur les sociétés	-4 478	-2 995
Reprises de charges	3 749	Impôt sur le résultat ordinaire	70	Résultat net de l'exercice	-4 548	-3 048
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modif.comptables	-			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-			
Total	-	Total	-	Résultat net après modification comptable	-4 548	-3 187

Tableau de Passage des Charges par Destination aux Charges par Nature

En mille dinars

Charges par Destination	Achats Consommés & Frais Généraux	Charges du Personnel	Amortissements & Provision	Autres Charges	Total
Cout des Ventes	38 637	8 543	3 458	3 010	53 648
Frais de Distribution	14	455	41	125	635
Frais d'Administration	100	2 092	152	1 450	3 794
Autres Charges d'exploitation			3 574	1 394	4 968
Charges Financières				1 187	1 187
Sous-Activité		1 793	1 039		2 832
Autres Pertes Ordinaires (1)				5 590	5 590
Total Général	38 751	12 882	8 264	12 756	72 653

(1) Ce montant comporte en plus des charges financières figurant dans l'état de résultat, les pertes de changes d'une valeur de 4 952 mDT.



F.M.B.2 KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Pylôgoste Rue Lac Echikel – Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344
Fax. 216 (71) 194 328
E-mail mcammoui@kpmg.com.tn
M.F. : 810663TAM000



Cabinet Adel Madhi
27, Cité EL Montazeh,
2083 Ariana Nord
Tél : 71 835 046
Fax : 71 835 081
E-mail : cabinet.madhi@yahoo.fr
MF 0589842/J P A 000

TUNIS, le 25 Avril 2018,

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES,
Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL
MONASTIR – TUNISIE

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX SA" qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de **85.413.024 DT**, une perte de **4.548.297 DT**, des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice de **34.013.005 DT** et des flux de trésorerie positifs affectés aux activités d'exploitation de **150.269 DT** pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2017, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Principes Comptables Généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Les stocks :

Les stocks de la société, figurant au bilan du 31 Décembre 2017 pour un montant brut de 35.324.195 Dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés de stocks de matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux et des stocks de produits finis et des produits en cours.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par la société sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachés à la dite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions des stocks de la société s'élèvent au bilan du 31 Décembre 2017 à un total de 3.897.579 Dinars. En fait à chaque fin de période, la société procède à l'identification de l'âge des articles en stocks et veille à ce que les provisions constatées correspondent aux dépréciations de valeurs réelles

Nous avons procédé à la vérification des éléments des coûts des stocks de la société existants au 31 décembre 2017 conformément à la norme comptable tunisienne relative aux stocks en s'assurant des dépréciations de valeur, comptabilisés en provision.

2) Les Revenus :

Les revenus, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2017 pour un montant de 58.619.726 Dinars et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, sont comptabilisés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des produits de la société

Nous avons adopté une approche qui consiste à valider l'exhaustivité et l'exactitude des revenus de la société en rapprochant les différents éléments probants avec la comptabilité.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société **SITEX S.A** dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société **SITEX S.A** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent

résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant

l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

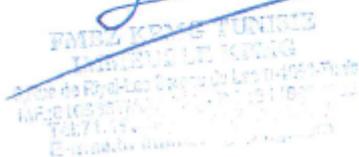
Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les co-commissaires aux comptes :

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International

Mohamed Imed LOUKIL

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
MEMBER FIRM OF KPMG
15, Avenue de l'Indépendance, 1000 Tunis
TUNISIE

Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI

Adel MADHI

Expert Comptable D.P.L.E
Commissaire aux Comptes-Membre de l'Ordre
27, Cité El Montazah.2083 Enkhiletta





F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkal – Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax. 216 (71) 194 328
E-mail fmbs@kpmg.com.tn
M.F. : 8106637AM000



Cabinet Adel Madhi
27, Cité EL Montazah,
2083 Ariana Nord
Tél : 71 835 046
Fax : 71 835 081
E-mail : cabinet.madhi@yahoo.fr
MF 0509842/J P A 000

**Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dans l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017

1. Le Conseil d'Administration du 24 Avril 2014 a autorisé le nantissement du fonds de commerce et l'hypothèque des propriétés de la SITEX, objet des titres fonciers n° 41240 Soussse, 13517 Soussse et 216 Monastir en garantie des crédits octroyés.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 1^{er} Décembre 2016 a approuvé une convention d'emprunt entre la société « SITEX » et la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD » pour un montant de 3.413.000 Euros. Les versements reçus au cours de l'exercice clos le 31/12/2017 dudit emprunt totalisent 1.431.000 Euros (soit 4.218.302 DT). Les intérêts conventionnels courus au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 23.193 DT

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1. La rémunération et avantages de l'exercice 2017 du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 24 Juin 2015 comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute de 192 000 DT,
 - Une voiture de fonction et les frais y afférents,
 - Les frais de télécommunications.
2. Des jetons de présence d'un montant global brut annuel de 63.000 DT ont été alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2017.
3. La rémunération brute annuelle d'un montant total de 13.500 DT a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit (CPA) et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2017. Cette rémunération est à répartir entre les membres du CPA.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 25 Avril 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Member firm of KPMG International

Mohamed Imed Loukil



Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI



Adel MADHI
Expert Comptable D.P.L.E
Commissaire aux Comptes-Membre de l'Ordre
27, C88 El Montazah, 2083 Ennakhla